

Séance du 21/03/2023

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton,

SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procurat(ion)s :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
09 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
BUDGET CAISSE DES ECOLES DE BIDARRAY**

Jean-Michel ANCHORDOQUY- le maire- expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le CDL- Joanes LACO à la clôture de l'exercice.

Jean-Michel ANCHORDOQUY- le maire- le vise et certifie que le montant des titres ; recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 budget caisse des ecoles de bidarray, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président ANCHORDOQUY Jean Michel



Envoyé en préfecture le 28/03/2023
 Reçu en préfecture le 28/03/2023
 Publié le
 ID : 064-216401240-20230323-182023-DE

Séance du 21/03/2023

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Procurat ion(s) :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Etai(en)t absent(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
08 mars 2023

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

et publication du

__/__/__

réuni sous la présidence du maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 40 000,00

Recettes : 40 000,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	40 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	40 000,00	(dont 0,00 de RAR)

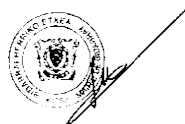
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidarray

Le Maire ANCHORDOQUY Jean Michel



L'an 2023 l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	8 Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procurat(i)on(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
08 mars 2023

Date d'affichage
28 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

28 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

et publication du

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence du maire- JeanMiche ANCHORDOQUY

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 20 000,00

Recettes : 20 000,00

Fonctionnement

Dépenses : 52 000,00

Recettes : 52 000,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 20 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 20 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 52 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 52 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidarray

Le Maire ANCHORDOQUY Jean-Michel



Séance du 21/03/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'es réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	8 Pour : 8 Contre : 14 Abstentions : 14

Etaient présents :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procuration(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
09 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	643 830,17
	Réalisé :	398 181,08
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	643 830,17
	Réalisé :	209 067,44
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	534 891,91
	Réalisé :	231 310,26
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	534 891,91
	Réalisé :	231 310,26
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-189 113,64
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	-189 113,64

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Bidarray

Maire JEAN MICHEL ANCHORDOQUY



L'an 2023 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'es réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :**Présents :** ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton,

SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procuration(s) :**Absent :** ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette**Étai(en)t absent(s) :****Étai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
09 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** TAFERNABERRY Eñaut

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : **0,00**

- un déficit reporté de : **0,00**

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : **0,00**

- un déficit d'investissement de : **189 113,64**

- un déficit des restes à réaliser de : **0,00**

Soit un besoin de financement de : **189 113,64**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : DÉFICIT **0,00**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **0,00**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **0,00**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **189 113,64**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidarray

Maire JEAN MICHEL ANCHORDOQUY



Séance du 21/03/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procuration(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
09 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
BUDGET LOTISSEMENT OLHABERRIA**

Jean-Michel ANCHORDOQUY -le maire- expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. LACO Joanes- le CDL à la clôture de l'exercice.

Jean-Michel ANCHORDOQUY -le maire- le vise et certifie que le montant des titres ; recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 budget lotissement olhaberria, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

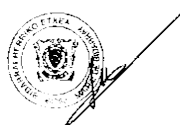
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidarray

Maire JEAN MICHEL ANCHORDOQUY



Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton,

SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procuration(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
08 mars 2023

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

et publication du

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

réuni sous la présidence du maire, JEAN MICHEL ANCHORDOQUY

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 219 113,64

Recettes : 219 113,64

Fonctionnement

Dépenses : 130 000,00

Recettes : 130 000,00

Pour rappel, total budget :			
<u>Investissement</u>			
Dépenses :	219 113,64	(dont 0,00 de RAR)	
Recettes :	219 113,64	(dont 0,00 de RAR)	
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses :	130 000,00	(dont 0,00 de RAR)	
Recettes :	130 000,00	(dont 0,00 de RAR)	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.



Maire JEAN MICHEL ANCHORDOQUY

Séance du 21/03/2023

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Michel ANCHORDOQUY.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents : **Présents :** ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procuration(s) : **Absent :** ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
09 mars 2022

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	630 000,00
	Réalisé :	235 718,53
	Reste à réaliser :	45 310,00

Recettes	Prévu :	630 000,00
	Réalisé :	214 944,83
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	820 000,00
	Réalisé :	485 460,05
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	820 000,00
	Réalisé :	857 360,32
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-20 773,70
Fonctionnement :	371 900,27
Résultat global :	351 126,57

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire Jean Michel ANCHORDOQUY

L'an 2023. le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'es réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procurator(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
09 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** TAFERNABERRY Eñaut

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

__/__/__

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de JEAN MICHEL ANCHORDOQUY après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	103 910,04
- un excédent reporté de :	267 990,23
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	371 900,27
- un déficit d'investissement de :	20 773,70
- un déficit des restes à réaliser de :	45 310,00
Soit un besoin de financement de :	66 083,70

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	371 900,27
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	66 083,70
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	305 816,57

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	20 773,70
---	------------------

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidarray

Le Maire Jean Michel ANCHORDOQUY



régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Michel ANCHORDOQUY.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présent(s) :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procurat ion(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
09 mars 2022

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE BIDARRAY**

Jean-Michel ANCHORDOQUY - le maire- expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le CDL M. LACO Joanes à la clôture de l'exercice.

Jean-Michel ANCHORDOQUY - le maire- le vise et certifie que le montant des titres ; recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 budget principal commune de bidarray, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire Jean Michel ANCHORDOQUY



Séance du 21/03/2023

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	0	0
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procurat ion(s) :

Absent : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
08 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

et publication du

__/__/__

réuni sous la présidence du maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 364 690,00

Recettes : 410 000,00

Fonctionnement

Dépenses : 766 000,00

Recettes : 766 000,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	410 000,00	(dont 45 310,00 de RAR)
Recettes :	410 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	766 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	766 000,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



... .. a été signé au registre les membres présents.

... .. extrait certifié conforme.

... .. à Bidarray

Le Maire Jean Michel ANCHORDOQUY

Séance du 28/03/2023

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton, SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCC Jean Pierre.

Procurat ion(s) :

Date de la convocation
09 mars 2023

Etai(en)t absent(s) :

ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio ETCHEVERRY Bernadette

Date d'affichage
10 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

28 mars 2023

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

28 mars 2023

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	48 000,00
	Réalisé :	25 545,18
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	48 000,00
	Réalisé :	54 440,61
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	28 895,43
Résultat global :	28 895,43

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bidarray

Le Président ANCHORDOQUY Jean Michel



L'an 2022 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	10	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présent(s) :**Présents** : ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Anton,

SABAROTS Anne Marie, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique, MARISCO Jean Pierre.

Procurat ion(s) :**Absent** : ARROSSA Lidia- IBARROLA Pascal- ONDICOL Beñat- URRIZAGA Peio- ETCHEVERRY Bernadette**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
09 mars 2023

Date d'affichage
10 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Eñaut TAFERNABERRY

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

__/__/__

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Michel ANCHORDOQUY après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **23 552,02**

- un excédent reporté de : **5 343,41**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **28 895,43**

- un déficit d'investissement de : **0,00**

- un déficit des restes à réaliser de : **0,00**

Soit un besoin de financement de : **0,00**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT **28 895,43**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **0,00**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **28 895,43**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **0,00**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BIDARRAY

Le Maire Jean Michel ANCHORDOQUY

